FRC 1647c

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 14007

RAPPORT

FAIT

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

PAR BARRÈRE,

SUR l'exécution du Décret du 11 Brumaire, et sur la publication des Tableaux du Maximum *des denrées et marchandises soumises à la Loi du* Maximum.

Dans la séance du 4 Ventôse. 25 Février 1794.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

La Loi du *maximum* fut un piège tendu à la Convention par les ennemis de la République : c'est un présent de Londre ; mais son origine contre-révolutionnaires est oubliée. La Convention, semblable à ces savans laborieux qui savent extraire des poisons même les plus subtils, des remèdes bienfaisans, va obtenir enfin de loi du *maximum* tous les avantages que le peuple ne cesse de réclamer.

THE NEWBERRY LIBRARY

Rappellez-vous la direction donnée à cette époque, à l'esprit public. D'un côté on excita la cupidité des hommes attachés à toutes les parties de l'industrie et du commerce : de l'autre, on excita le peuple contre les commerçans. On flatta l'avarice des un, on exaspéra la misère de l'autre ; on mit aux prises la richesse et le besoin : on fit hausser le prix des subsistances à un taux excessif ; on fit demander la baisse des subsistances à un prix très-modique. On voulut faire disparoître en peu de temps tous les objets de premier besoin qui étoient manufacturés, tandis qu'en même temps on paralysoit la confection de nouvelles matières : on vuidoit les boutiques, on fermoit les magasins, et l'on effraioit le producteur national et l'étranger porteur de matières premières.

Ce système profond du cabinet contre-révolutionnaire de Londres et de Paris ne présentoit que des écueils de tous les côtés. Il fallut séduire le peuple, en ne lui présentant la loi du *maximum* que sur les subsistances, objet sur lequel il s'effraie toujours plus vite qu'il ne calcule. Mais on sentit bien, en présentant le poison d'une manière partielle, qu'il seroit pris sans défiance, et qu'il ne tarderoit pas à glacer bientôt toutes les parties du corps manufacturier, industriel et commercial.

L'effet désastreux de cette mesure du *maximum*, devenue cependant nécessaire et impérieuse par sa généralité, commençoit à déployer son effroyable influence sur le commerce, sur les prix, sur les quantités des objets nécessaires à la vie des citoyens.

Alors la Convention, sur la proposition du comité de Salut public, décréta, le 11 Brumaire, un supplément à la loi du *maximum*. Elle avoit été improvisée par la malveillance et le crime : elle fut améliorée par votre patriotisme et vos lumières.

Votre décret du 11 Brumaire ordonna à la commission des subsistances et des approvisionnemens de la République, de faire travailler par des commissaires à un tableau général, pour fixer, 1°. le prix que chaque genre de marchandises comprises dans la loi du *maximum*, valoit dans le lieu de leur production ou fabrique en 1790, augmenté d'un tiers;

2°. Un prix fixé par lieue pour le transports, à raison de la distance de la fabrique.

3°. Cinq pour cent de bénéfice pour le marchant en gros.

4°. Dix pour cent de bénéfice pour le marchand en détail.

C'est ainsi que par un décret de quelques lignes, vous avez fixé irrévocablement le prix de toutes les denrées et marchandises dans toute l'étendue de la République ; c'est ainsi que vous avez assuré aux citoyens les moyens de se procurer les objets qui leur sont nécessaires, que vous avez mis un frein à l'ambition des fabricans, à la cupidité des possesseurs de magasins, à l'avidité des marchands, aux gains immodérés de quelques capitalistes, à l'avarice de plusieurs fermiers et cultivateurs, à l'agiotage de quelques frippons, et aux complots des intriguans et des étrangers qui avoient placé dans chaque besoin du peuple un cri ou une plainte contre le législateur, et dans chaque boutique du commerce un noyau contre-révolutionnaire.

Des commissaires éclairés et actifs ont été choisis : leurs travaux devoient avoir des bases dans les achats et les ventes de 1790. Heureusement Paris, cette ville des frères, cette cité commune, consomme par ses fabriques, ses ateliers, son industrie, ses arts et ses rélations centrales, toutes sortes de matières nous y avons trouvé la matrice de toutes les valeurs, et l'état de toutes les transactions commerciales.

Mais il falloit encore recevoir des lumières de chaque district de la République : il falloit à la législation économique et commerciale la connoissance exacte des localités. Les administrations, les sociétés populaires et les villes de commerce et de fabrique ont été interrogées. Plusieurs d'entr'elles ont répondu ; un certain nombre a gardé le silence, soit par indifférence, soit par des principes malveillans, soit par esprit mercantille, soit encore par cette meurtrière habitude qui prévenoit dans l'ancien régime, contre les demandes de localités, faites par des intendans et des subdélégués, au profit du despotisme qui dévoroit tout par des impositions et des taxes arbitraires. Ces administrations, ces sociétés, ces villes sont encore redevables à la patrie des connoissances utiles qu'elles recèlent, des localités qu'elles laissent ignorer ; et le peuple peut les accuser de n'avoir pas rempli le premier des devoirs, celui de stipuler pour ce même peuple qui les créa, et qui souffre avec courage, parce qu'il souffre pour la liberté et l'égalité, trop long-temps accaparées ou contrariées par les avares, les égoïstes et les hommes plus dévoués au commerce qu'à la Patrie.

Cependant les grandes notions nécessaires au travail important des commissaires du *maximum* sont recueillies ; les livres de commerce à Paris en ont été le contrôle et le supplément.

Le comité se félicite de pouvoir enfin annoncer à la Convention que cet objet majeur de sa sollicitude pour le peuple, est traité avec soin, avec lumières et avec une généralité qui n'exclut pas tous les avantages des détails et des localités.

Vous venez d'entendre le rapport de cette commission, aussi énorme que nos besoins, aussi active que la révolution, mais qui a besoin encore d'une augmentation dans ses travaux, d'une organisation vigoureuse dans ses bureaux, de surveillance dans les armées, d'activité dans les départemens, d'encouragement dans la Convention.

Vous venez d'applaudir à son travail sur le *maximum* ; et le comité a cru devoir vous proposer un projet de décret sur cette matière, une des plus importantes dont les fondateurs de la République puissent jamais s'occuper.

Ce n'est pas assez de vaincre les armées des rois, de détruire la tyrannie, d'abattre l'aristocratie, de diviser les richesses, de démolir les grandes fortunes ; il faut encore faire des lois populaires, améliorer le sort de chaque citoyen, augmenter l'agriculture, raviver l'industrie républicaniser le commerce, honorer le travail, qui est la véritable, l'indestructible richesse des nations, favoriser le monouvrier utile, et placer une abondance sans profusion et sans gaspillage à côté des besoins sans exagérations et sans violence.

Ce qui a produit le plus de commotion dans toutes les Républiques, ce sont les premiers besoins, c'est la variation disproportionnée et subite des prix et des quantités dans les objets nécessaires à la vie ; c'est une arme à deux tranchans dans les mains des ambitieux et des intrigans. Combien des tyrans ont contenus les peuples avec des greniers et des distributions d'argent ! combien de scélérats ministériels ont fait des révolutions avec des entrepreneurs d'émeutes et avec des besoins préparés par eux-mêmes ! combien de moyens de despotisme ne sont pas sortis de ces disettes factices, de ces accaparemens obscurement accumulés, de ces cris d'un besoin artificiel !

Depuis les aristocrates romains, les sénateurs turbulens ou

les consuls ambitieux, qui excitoient le peuple et en faisoient l'arme de leurs projets ou de leurs crimes, jusqu'aux Anglais, accapareurs de subsistances dans le Bengale, pour faire périr neuf millions d'Indiens, et asservir les trois millions qui auroient survécu à ce forfait de lèze-humanité; depuis l'époque de cette politique désastreuse, jusqu'aux derniers jours de nos tyrans, où des troupes royales faisoient dans Paris la guerre des farines, où des intendans accaparoient les bleds, et où un ministre faisoit construire des greniers et entasser autour de Paris des subsistances dans des magasins, comme pour inonder ou dessécher à volonté une population immense dont ils vouloient disposer au gré du despotisme; depuis ces diverses époques on a pu remarquer que ce qui produit le plus de commotions en France, c'est la variation dans le prix des subsistances de premier besoin. Aussi c'est cette machine administrative et nourricière dont les intrigans envoyés à Paris, les vils complices de l'esclavage, et les fauteurs masqués de la contre-révolution, ont cherché à s'emparer.

Hier ils s'agitoient pour le pain, aujourd'hui c'est pour la viande; hier c'étoit dans les boulangeries que leurs obscurs émissaires déclamoient contre la Convention, aujourd'hui c'est dans les boucheries qu'ils ont caché leurs manœuvres coupables. Mais le Peuple, le véritable Peuple, celui qui aime la liberté, et qui ne cache pas ce sentiment sous des haillons empruntés et de grands pantalons hypocrites, le peuple est là avec son bon sens naturel, avec son instinct de liberté, avec son imperturbable courage, pour soutenir le premier tous les sacrifices, toutes les privations qui sont évidemment nécessaires à l'affermissement de la République.

Le peuple sait très-bien distinguer le déficit des subsistances qui provient de la nourriture nécessaire de quatorze grandes armées d'avec le déficit artificiel que vous préparez à côté de nous, pour nous faire crier au besoin. Il sait bien distinguer les sacrifices inséparables des approvisionnemens d'une grande campagne, d'avec les disettes cruelles que vous cherchez à organiser autour des villes les plus fidelles à la République.

Le comité de Sûreté générale va vous développer dans quelques jours, dans le grand rapport qu'il prépare, toutes les manœuvres qu'on ne cesse d'employer à Paris pour agiter le Peuple, pour exciter ses plaintes, pour l'égarer dans ses besoins, pour l'exagérer dans ses maux: le temps des ténèbr

et des intrigues pasiera, celui de la vérité et de la liberté est éternel.

Vils intrigans, agioteurs vénaux de la révolution, vous avez été déjoués pour les armées, déjoués pour les fabrications d'armes, déjoués pour les obstacles des neutres, déjoués pour la production des salpêtres, encore mieux déjoués pour l'approvisionnement de Paris, pour le rassemblement et la connoissance exacte des subsistances; vous le serez bientôt pour ce qui concerne l'approvisionnement des bestiaux et des boucheries.

Et si nous avions besoin de nouveaux srcrifices, si nous avions une nécessité si urgente d'économiser pour les armées qui défendent nos frontières et nos droits, croyez-vous qu'alors un signal donné par la Convention nationale à tous les Républicains ne suffiroit pas?

L'économie est la vertu des peuples libres. Les sacrifices journaliers sont l'apanage de ceux qui se battent pour leurs droits. *La liberté et des pommes de terre! la liberté et des patates!* nous disoit avec énergie, ces jours derniers, le Nègre libre venu de Saint-Domingue, et qui est aujourd'hui membre de la Convention. Eh bien! pensez-vous que le Républicain d'Europe n'ait pas le même courage que l'homme libre de l'Afrique? Et nous qui avons planté les premiers l'arbre de la liberté, croyez-vous que nous ne puissions faire et agir comme les Noirs d'Amérique, qui ont reçu ce bienfait de notre saint amour pour l'humanité?

Nous ne viendrons pas, cependant, comme des capucins politiques, instituer, au milieu des besoins nombreux de la République, ce qu'on appeloit ridiculement un carême. Nous savons bien que cette institution étoit puisée dans la nature, puisqu'il existe une époque dans la reproduction des animaux utiles à l'homme, époque qui doit être ménagée, protégée même contre la voracité des villes; nous savons bien que l'époque où nous sommes, étoit connue par des jeûneurs fanatiques et par une sobriété religieuse: mais les prêtres qui avoient par-tout gâté l'ouvrage de la nature, avoient en cela suivi son ordre invariable: mais la renaissance du printemps commandoit à l'homme, bien plus puissamment que les pratiques de la superstition, de changer ses alimens, de se rapprocher quelque temps des ressources que la végétation fournit

à la santé publique. Ce n'est pas inutilement que la terre reprend à cette époque la fertilité, et répand ses bienfaits sur l'homme ; mais ce n'est pas au législateur à imiter les prêtres, ce n'est pas à la Convention nationale à faire ce que Moïse et le pape ont ordonné. Les juifs et les catholiques faisoient par force et par superstition ce que des républicains feront par amour pour la liberté. Le comité vous proposera dans peu des mesures économiques et analogues aux circonstances.

A Londres, lorsque George arma des escadres royales, ameuta des sauvages cruels, et acheta aux princes de l'Empire des assassins mercenaires pour asservir les Etats-unis de l'Amérique, il ordonna des jeûnes : le ministère oppresseur de l'Américain, prescrivit des abstinences à l'incontinence anglaise ; et les anglais jeûnèrent, et l'église anglicane prêcha, comme la cour, un jeûne solemnel pour favoriser les armes de la tyrannie.

Dans ce moment même, en Angleterre, c'est par des jeûnes religieux que les ministres préparent le peuple à l'anéantissement de son commerce, et qu'ils l'enivrent de haine contre la France et d'horreurs pour la liberté et les droits des hommes

Soyons plus près de la nature, n'ordonnons pas de ces jeûnes aussi ridicules et aussi impies : n'imitons ni les prêtres ni les rois ; chassons les uns et battons les autres, en nous imposant volontairement des privations nécessaires et des sacrifices supportables. Que les festins inutiles et dispendieux disparoissent ; que les parasites de l'aristocratie cessent de consommer en un jour le alimens d'un mois ; et qu'un riche cesse d'insulter aux besoins du peuple, en couvrant sa table de mets superflus et d'un service qui ne sert que la vanité ou l'intempérance. Les *toasts* de la liberté ne doivent pas nuire au armées : et les repas civiques présentés à l'amitié, n'ont besoin ni de ce luxe, ni de ce gaspillage de subsistances, dont on ne sait pas encore perdre l'usage.

Il y avoit, dans nos anciennes coutumes, environ six mois de jours par année où les citoyens ne mangeoient pas de viande. Cette différence avec notre régime de tous les jours a dû augmenter de moitié la consommation des viandes

Avant la guerre, tous les habitans des campagnes vivoient d'autres productions que de viandes, et aujourd'hui douze cent mille hommes sous les armes mangent des viandes tous les jours.

La Vendée fournissoit des bœufs et des moutons, et la Vendée rebelle a été ruinée.

Auparavant on économisoit les viandes dans les hôpitaux et dans les armées, aujourd'hui les préposés à cette partie les laissent gaspiller par-tout.

Nos pères, nous-mêmes nous avons jeûné pour un saint du calendrier, pour un moine du dixième siècle, ou pour une supercherie sacerdotale: jeûnons plutôt pour la liberté: elle est bien plus sainte que toutes les institutions religieuses; faisons des économies momentanées; imposons-nous volontairement une frugalité civique pour le soutien de nos droits. Les soldats du Rhin etoient au bivouac depuis plusieurs jours; ils appercoivent Landau; on leur offre du pain et de l'eau-de-vie avant d'y parvenir, ils refusent et ajournent ces besoins après la reprise de Landau.

Ajournons cette partie de nos plaisirs que la table permet aux républicains; supprimons les délices qui n'appartiennent qu'à des Sybarites; que les citadins ne dépensent que ce qui est nécessaire: encore quelques mois, et la France libre bénira ses défenseurs, et vous aurez fondé en même temps les mœurs républicaines, celles de la tempérance et de l'égalité.

Vous aurez plus fait encore; vous aurez changé les mœurs du comme ce français.

Nous avions un commerce monarchique; il n'aspiroit qu'aux richesse; il n'avoit pas de patrie: les monarchies n'ont pas besoin de vertus.

Il nous faut un commerce républicain, c'est-à-dire, un commerce qui aime son pays plus que celui des autres: un commerce avec des bénéfices modérés et des vertus; les Républiques n'ont pas d'autres fondemens solides.

Toutes ces considérations ne seront peut-être pas jugées

inutiles dans les circonstances où nous sommes ; elles sont plutôt les accessoires d'un discours civique, que l'objet d'une Loi. Je reviens à celle du *maximum*.

Un grand travail vous est présenté. Le comité a en reconnu les bases, en a apprécié l'importance ; il vient en appuyer l'adoption, et vous en demander la publication dans le plus grand nombre d'exemplaires.

Le tableau formé en vertu du décret sur le *maximum* des denrées, marchandises et matières premières, est l'ouvrage le plus nouveau et le plus important qui ait paru sur l'économie politique. Ainsi, tout tourne au profit de la liberté : nos ennemis nous l'avoient offert comme une arme meurtrière ; nous en avons fait un travail utile et bienfaisant pour le peuple. Il n'existe chez aucune nation ; quelques-unes de ses parties étoient à peine esquissées dans des traités de commerce ou dans des ouvrages peu repandus.

L'économie politique, cette science que des charlatans ont corrompue, que des savans sytématiques ont obscurcie, que des académiques ont bornée ; cette science a, dans ce travail, un de ses plus fertiles, de ses plus essentiels élémens.

Parcourez les divers Etats de l'Europe : les gouvernemens étrangers n'ont que des tables de balance de commerce plus ou moins imparfaites ; le commerçant ne connoît que sa partie ; renfermé par son avarice dans ce qui fait l'objet de ses spéculations, il n'a vu en grand que ses profits. Les négocians les plus expérimentés ne connoissent qu'un petit nombre de productions, qu'ils s'occupent à faire circuler dans leurs correspondances mercantilles.

Ici tout est réuni : les lumières éparses sont rassemblées dans un foyer commun. Celles que l'étude et la cupidité avoient acquises, sont développées dans des détails mis à la portée de tous les citoyens.

On connoîtra désormais, par une époque donnée, les prix de cette multitude de productions et de matières que la nature libérale nous à fournies, et que l'industrie impérieuse de la Nation a préparées pour nos besoins comme pour nos plaisirs, pour nos habitudes locales comme pour notre commerce extérieur.

Ces mêmes prix offrent le résultat des rapports établis entre nos moyens, notre industrie et les besoins incalculables de vingt-sept millions d'hommes.

Vu en détail, parcouru dans ses diverses ramifications ; ce tableau indique les différentes productions et le lieu où elles se trouvent ; il fait connoître toutes les manufactures et les dépôts multipliés que le commerce alimente et disperse.

Le citoyen qui médite sur l'amélioration de son pays, peut y trouver des résultats administratifs et politiques : il acquiert les premiers par les connoissances des productions, des ressources et des besoins de chaque district ; ils lui indiqueront les productions et les manufactures qu'il faut encourager, l'espèce d'industrie qu'il faut introduire ou disséminer, et les communications ou les débouchés qu'il est nécessaire d'établir pour vivifier l'agriculture et augmenter le commerce.

Envisagé sous le rapport politique, le tableau des productions et de l'industrie de chaque district peut faire connoître le moral des hommes qui l'habitent, et qui sont en quelque sorte moulés par des besoins communs ou des travaux de même nature ; et quoique cet examen exige une discussion profonde pour séparer toute autre cause, le résultat ne peut être impossible qu'à ceux qui ignorent l'influence que la manière de vivre et le commerce ont exercée sur tous les peuples.

L'ouvrage que la commission des Subsistances et des Approvisionnemens vient de vous présenter, va propager les lumières, mettre à la portée de tous les citoyens ce qu'un petit nombre de citoyens connoissoit : il va exciter l'industrie, rapprocher le fabricant du consommateur, et modérer les usures et les profits du commerçant et de l'homme industrieux.

Le consommateur n'achetera plus des marchandises qui auront passé par cinq ou six mains avares, c'est-à-dire, par des éponges absorbantes. Le Peuple n'achetera plus des matières qui auront attendu dans les magasins de l'homme avide ou du spéculateur sans entrailles, le moment que son avarice lui indique être le plus avantageux pour la vente. Les besoins ne seront plus épiés pour être imposés arbitrairement par le commerce.

Cette classe de spéculateurs, dont les énormes bénéfices étoient sans utilité au fabricant qui ne vendoit pas plus cher,

et qui pesoient uniquement sur le consommateur ; cette classe sera forcée enfin de renoncer à son rôle parasite et à ses inclinations dévorantes ; ou pour se résumer, la fraternité sera établie entre les secours et les besoins, entre le producteur et le consommateur.

Nous avons chassé les banquiers qui s'étoient établis entre l'homme et la divinité, le banquier qui s'étoit placé entre les administrateurs et les administrés, le banquier qui s'étoit insinué entre le créancier de l'Etat et la République débitrice ; diminuons donc aussi le nombre de ces banquiers qui se sont mêlés au commerce, et qui, en étendant l'échelle des intermédiaires entre le peuple qui achète et le producteur qui vend, n'ont fait que centupler la misère publique, qu'ils auroient dû travailler à anéantir.

Ce tableau, tel qu'il est présenté aujourd'hui, laisse apercevoir des besoins et des moyens de perfectionnement. Il n'est pas, il ne peut être complet, parce qu'il est immense, parce que toutes les demandes de la commission n'ont pas été remplies, parce que le tems a manqué. Le mieux a souvent nui au bien. Emparons-nous aujourd'hui du bien qui existe dans ce travail.

Les troubles qui ont existé dans quelques départemens, ou la négligence d'un petit nombre d'administrations, sont la cause que plusieurs renseignemens n'ont pu être fournis : on y a suppléé par des connoissances indirectes ; et les moyens de les compléter, de les perfectionner, seront proposés incessamment.

En attendant, comme les besoins du peuple ne s'ajournent pas, comme l'avidité marchande ne se ralentit pas, comme les intrigans apostés à côté de nous redoublent d'efforts pour exciter des plaintes et semer des allarmes, le *maximum* qu'il présente doit être exécuté.

Si, dans quelques localités, les prix ne paroissent pas exacts, elles ne doivent en accuser que leur silence ; car toutes les administrations et les sociétés populaires ont été invitées à concourir à sa formation.

Le comité avoit pensé d'abord à faire imprimer les noms de ces sociétés et de ces administrations : une pareille publication étoit la peine qu'elles auroient méritée : et l'opinion a aussi son tribunal révolutionnaire, ses jurés et ses supplices.

Mais il a cru qu'il valoit mieux attendre encore quelque tems, et ne pas désespérer de leur civisme et de leur attachement à la cause du peuple bien plus qu'à l'avarice de quelques marchands ou fabricans.

Le secret du commerce va être connu, les opérations de l'industrie vont être divulguées, les manipulations de toutes les matières mises au jour, tous les bénéfices modérés, tous les intérêts balancés et tous les vices, tous les abus, tous les crimes contre la vie du peuple et les besoins de la République, dénoncés et punis.

Vous faites aujourd'hui un grand pas dans l'économie politique; vous agrandissez la connoissance du travail de la Nation; vous portez la lumière dans toutes les opérations du commerce et de l'industrie.

Des naturalistes, des médecins, ont fait, avec de long travaux, des tables de mortalité pour l'espece humaine; vous avez dans deux mois fait des tables de vie pour le peuple.

Aucune nation ne posséde un semblable travail. Les rois se seroient bien gardés de le commander, encore moins de le révéler. Mais un gouvernement populaire doit commencer l'amelioration du sort des citoyens par un travail de ce genre.

Il étoit digne de la République Française de prouver à toutes les nations que le peuple est heureux, que tous les citoyens sont aisés et que le gouvernement républicain est établi de bonne foi, sans aristocrate, sans charlatanisme, et sans consulter les calculs et les intrigues de l'intérêt personnel.

Les biens résultans des tableaux du *maximum* sont sentis et réclamés de toutes parts, sous le rapport essentiel de la circulation: elle est l'ame du commerce et de l'industrie; elle est le moyen nécessaire de la subsistance d'une nation nombreuse,

Apprenez donc que depuis la loi du *maximum*, non organisée, chaque district de la République avoit, aux termes de cette premiere loi, fait un *maximum* particulier. Nous avions donc plus de six cents *maximum* ou tarifs pour les mêmes matières ou marchandises.

L'égoïsme avoit agi également sur la fabrication et le consommateur.

Le fabricant avoit taxé plus haut au lieu de fabriquer; ainsi le détaillant ruiné ne pouvoit plus ni acheter ni vendre.

Par vos tableaux du *maximum* uniforme dans toute la République, la circulation va être rétablie.

Le peuple y trouvera d'autres avantages; ces tableaux lui feront connoître la fabrication, la difference des matières, et des prix de toutes sortes de matières. C'est un cours d'éducation publique pour les producteurs et les consommateurs; c'est un réverbere placé au-dessus du commerce pour en éclairer toutes les ruses et tous les profits.

Le peuple y verra les moyens de modifier, de mesurer le bénéfice et de régler le véritable taux du commerce qui se patriotisera enfin, et qui cessera d'être étranger aux intérêts de la liberté qui le fait prospérer.

La faveur populaire se rapprochera du fabricant, qui est vraiment utile; qui mérite les égards du gouvernement, et qui, en employant les bras et en augmentant les matières, les valeurs et le travail de la nation, ne conserve que des profits justes et uniformes.

Enfin ce tableau présentera à tous les citoyens une carte géographique des secours adaptés aux besoins: des matières produites et des matières fabriquées; des talens, de l'industrie et de l'activité du commerce. C'est une topographie qui est à la fois agricole, manufacturière, industrieuse et économique. Les nations n'ont été jusqu'à-présent que des économistes sectaires et ridicules, des spéculateurs inutiles et des théoriciens inactifs. Aujourd'hui c'est la Convention nationale qui fonde l'économie politique-pratique, qui fait imprimer son livre élémentaire, et qui applique les principes de l'administation nationale au bonheur, ou du moins à l'amélioration du sort du peuple.

Il ne me reste plus qu'à vous proposer un projet de décret dont les dispositions sont nécessaires pour faire exécuter à la même heure la Loi du *maximum* dans toute l'étendue de la République.

Il faut que le commerce connoisse votre volonté bien prononcée, pour que la Loi du *maximum* reçoive son exécution.

Ici, des représentans du peuple se sont permis de la suspendre ; là, des autorités constituées ont dédaigné de la faire exécuter ; dans d'autres villes, les riches se plaisent à favoriser l'avidité du marchand, et à faire trouver ainsi la loi inexécutable ; dans des manufactures, on insinue aux ouvriers que cette loi a tout perdu. Il n'est pas de moyen que l'amour de l'argent, la fureur des profits, la partialité des administrateurs, le cosmopolisme du commerce et les intrigues des contre-révolutionnaires, n'aient mis en usage.

Vous devez montrer la volonté ferme du législateur, quand elle est utile au peuple. Décrétez donc que les prix de toutes les denrées et marchandises soumises à la loi du *maximum*, dans les lieux de production ou de fabrication, sont ceux déterminés dans les tableaux que la commission vient de vous présenter.

Déjà elle a mis à sa réquisition tous les imprimeurs, pour que, dans quinze jours, tous les exemplaires nécessaires à la République soient imprimés.— Le service des postes est préparé pour qu'au premier Germinal, les tableaux du *maximum* soient apportés aux districts des plus extrêmes frontières.

C'est dans les districts que commence ensuite une opération simple, mais nécessaire ; c'est l'agent national que nous en chargeons, parce qu'il se rattache, par la loi du 14 Frimaire, au centre du gouvernement, et que la responsabilité posée sur une tête a bien plus d'énergie.

L'agent national, dans les dix jours de la réception des tableaux, fera l'application des frais de transport, à raison des distances, à chaque espèce de marchandises consommées dans son district.

Il suivra, pour faire cette application, les six bases indiquées par un article du décret : le nom des matières consommées habituellement dans le district ; l'indication du lieu de leur production ou fabrication ; la distance du chef-lieu du district ; le *maximum* du prix de productions ou de fabrication énoncé dans les tableaux imprimés ; l'évaluation des frais de transport ; et enfin, le bénéfice fixé par la loi du 11 Brumaire, pour le marchand en gros et le marchand détaillant.

Avec ces six bases, l'application que doit faire l'agent na-

tional est facile : une instruction plus développée sera envoyée par la commission à tous les districts, et le comité de Salut public devra au paravant l'approuver.

Il a fallut éviter l'arbitraire dans les frais de transport ; c'est là que se sont placés jusqu'à présent la fraude et le moyen secret d'éluder la loi du *maximum*. On achetoit les marchandises en apparence selon la loi ; mais on stipuloit des frais énormes de transport.

Le comité a concerté avec la commission les bases pour la fixation des transports par eau et par terre, pour ne rien laisser à ces variations locales et intéressées qui corrodent les meillieures lois.

Quant aux marchandises ou denrées qui nous rendent encore les tributaires de l'étranger, et qui sont importées dans nos ports maritimes ou sur nos frontières de terre, le comité a pensé que les lieux d'arrivage dévoient être regardés comme lieux de fabrication, jusqu'à ce que les Français soient parvenus, par les progrès de leur industrie et de leur agriculture, à se passer de l'étranger.

La commission des subsistances, qu'on oublie trop n'être qu'une institution toute récente et chargée d'un travail gigantesque et effrayant, la commission a préparé pour l'agriculture nationale un projet de tableau économique sur les productions territoriales, sur les consommations de tous genres, en poissons animaux, grains, légumes. —On y verra la quantité et la nature des divers terreins mis en culture, et les diverses cultures ; les terres qui pourroient être converties ou améliorés. — On y prendra la connoissance de la production des matières premières par l'agriculture, les chanvres, les lins, les laines. — On y connoîtra les noms, la nature, les quantités et la culture de toutes les matiéres qui viennent de l'étranger — Nous y apprendrons à nous délivrer des besoins de matiéres premières qui nous viennent de lui ; ce n'est pas assez que la République Française se rende indépendante de l'Europe et du monde par ses armes, par ses escadres, et par ses lois, il faut encore qu'elle établisse son indépendance par son agriculture, ses manufactures et ses productions.

En parcourant les autres articles du décret, vous verrez que les sels, les tabacs et les savons, étant compris dans les tableaux

du *maximum*, le savon si nécessaire aux travaux du peuple, et aux procédés de plusieurs manufactures, n'est pas plus cher à Paris qu'il ne l'est par le *maximum* actuel. Il faut donc tout rappeller à l'unité du tableau du *maximum*, et rapporter le décret du 24 septembre, qui en avoit fixé particulièrement le prix.

Enfin, pour être assuré que cette loi économique sera exécutée et sur-tout perfectionnée, vous devez autoriser la commission à prononcer sur toutes les réclamations qui seront relatives aux tableaux du *maximum*, et la rendre responsable de tous les moyens d'exécution dont elle rendra compte au comité.

Législateurs, ce n'est pas tout de faire de bonnes lois, de rendre des décrets populaires : il faut faire davantage ; il faut les faire exécuter, il faut en faire jouir le peuple. La loi mauvaise n'est qu'une erreur momentanée du législateur, la loi inexécutée est une injure au peuple et au législateur. C'est la rouille qui dévore la raison publique.

De l'imprimerie de QUIBER-PALLISSAUX, dite des Départemens, au coin du boulevart Poissonnière, N° 2.